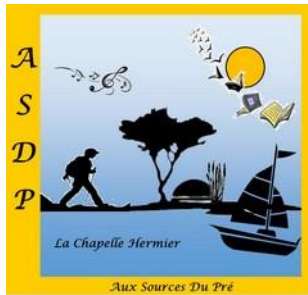


AUX SOURCES DU PRÉ



1^{ER} AUDAX 150 KM

MARCHE

LE 31 août / 1er septembre 2019

Départs : SALLE POLYVALENTE - 85220 LA CHAPELLE HERMIER

1^{ère} BOUCLE DE 50 KM - départ 11 H 00

ET 4 BOUCLES DE 25 KM

TOUTES DISTANCES POSSIBLES

Tarifs : 5 € par boucle de 25 km - Repas 11 €

1 € VOUS SERA DEMANDER EN SUPPLEMENT SI INSCRIPTION SUR PLACE

Renseignements et inscriptions :

M. Pierre-yves GODARD, 4 rue des bleuets - 85220 La Chapelle Hermier

Tél. 06.70.10.37.66 - mail : pyf27@aol.com

Inscriptions souhaitées avant le 15 août 2019

(chèque à l'ordre de « aux sources du pré »)

Nom / Prénom	Club	Distance	Repas	Montant total

Règlementation : Tout brevet se déroule selon la formule AUDAX à l'allure de 6km/h, ce n'est pas une compétition. Les participants restent groupés derrière le capitaine de route que l'on n'a pas le droit de dépasser. Les participants sont tenus de se conformer au code de la route, ainsi qu'aux instructions et consignes du capitaine de route. En cas d'accident dont ils seraient les auteurs, leur responsabilité pourrait être engagée.

N'oubliez pas vos baudriers fluorescents, lampe. Dans le respect de l'environnement, prévoyez vos gobelets ou mugs pour vous accompagner tout au long du parcours

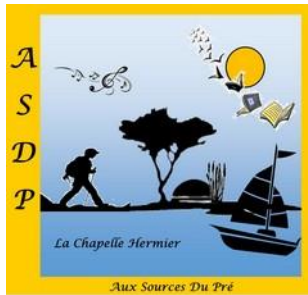
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - IMPS



Fortineau



AUX SOURCES DU PRÉ



1^{ER} AUDAX 150 KM

MARCHE

LE 31 août / 1^{er} septembre 2019

Départs : SALLE POLYVALENTE - 85220 LA CHAPELLE HERMIER

1^{ère} BOUCLE DE 50 KM - départ 11 H 00

ET 4 BOUCLES DE 25 KM

TOUTES DISTANCES POSSIBLES

Tarifs : 5 € par boucle de 25 km - Repas 11 €

1 € VOUS SERA DEMANDER EN SUPPLEMENT SI INSCRIPTION SUR PLACE

Renseignements et inscriptions :

M. Pierre-yves GODARD, 4 rue des bleuets - 85220 La Chapelle Hermier

Tél. 06.70.10.37.66 - mail : pyf27@aol.com

Inscriptions souhaitées avant le 15 août 2019

(chèque à l'ordre de « aux sources du pré »)

Nom / Prénom	Club	Distance	Repas	Montant total

Réglementation : Tout brevet se déroule selon la formule AUDAX à l'allure de 6km/h, ce n'est pas une compétition. Les participants restent groupés derrière le capitaine de route que l'on n'a pas le droit de dépasser. Les participants sont tenus de se conformer au code de la route, ainsi qu'aux instructions et consignes du capitaine de route. En cas d'accident dont ils seraient les auteurs, leur responsabilité pourrait être engagée.

N'oubliez pas vos boudriers fluorescents, lampe. Dans le respect de l'environnement, prévoyez vos gobelets ou mugs pour vous accompagner tout au long du parcours

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - IMPS



Fortineau

